



Programme financé par  
l'UNION EUROPÉENNE



REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA  
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA



PPI4MED



Agence Nationale de la Promotion  
de la Recherche scientifique

**COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE DANS LE CADRE DE L'INSTRUMENT  
EUROPÉEN DE VOISINAGE (IEV)  
PROGRAMME DE BASSIN MARITIME MÉDITERRANÉEN  
2014-2020**

**Terme de références pour la sélection d'un(e) expert(e) en  
Marchés Publics d'Innovation  
Dans le cadre du Projet PPI4MED  
REF n°B\_A.2.1\_0136**

**Au profit de l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche  
scientifique**



Programme financé par  
l'UNION EUROPÉENNE



REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA  
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA



## I -Objet de l'appel

L'Agence Nationale de la Promotion de la Promotion de la Recherche scientifique « ANPR », en sa qualité de partenaire n°2 du projet Technological transfer and commercialisation of public research results through PPI in the Mediterranean region « PPI4MED » financé par l'Union européenne dans le cadre du programme IEV CTF « Bassin maritime Méditerranée » 2014-2020 se propose de lancer un appel pour recruter un(e) *expert(e) en Marchés Publics de l'innovation*.

## II- A propos du projet

Les centres nationaux de recherche (CNR) sont les principaux producteurs de résultats de R&D en Méditerranée. Ces résultats sont transférés à la société par le biais de différents instruments mais pas par les Marchés Publics à Visée Innovante (MPVI), bien que les marchés publics représentent une part importante des dépenses publiques et plus de 17% du PIB de la plupart des pays méditerranéens. Le projet PPI4MED vise à créer et à démontrer un modèle de transfert de résultats des CNR aux acheteurs publics, à l'industrie, aux PME et aux particuliers grâce à la cocréation de solutions dans 5 laboratoires vivants nationaux et 1 laboratoire transfrontalier et à la mise en œuvre de 12 processus MPVI réels pour attirer l'attention des décideurs politiques afin qu'ils incluent les MPVI comme instruments stratégiques pour le transfert des résultats dans le cadre de la politique scientifique de chaque pays. Les MPVI peuvent être un instrument de transformation de la politique scientifique et des résultats de R&D financés par le secteur public. Les projets pilotes à réaliser dans 5 pays visent à démontrer le potentiel des MPVI pour relever les grands défis de nos sociétés.

## III- Services demandés

Sous la supervision du coordinateur du projet à l'ANPR, l'expert(e) en Marchés Publics d'Innovation sera appelé(e) à effectuer les tâches suivantes :

- Identifier les besoins du secteur public ;
- Identifier les résultats les plus pertinents dans le domaine de Recherche et d'Innovation en Tunisie ;
- Elaborer une cartographie et d'une base de contacts composée de laboratoires et d'unités de recherche qui sont considérés comme des vendeurs potentiels dans le cadre du projet ;
- Assurer l'exécution du plan d'action du Laboratoire vivant des marchés publics à visée innovante (PPI Living Lab) ;



Programme financé par  
l'UNION EUROPÉENNE



REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA  
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA



PPI4MED



Agence Nationale de la Promotion  
de la Recherche scientifique

- Identifier certains besoins du secteur public qui pourraient être satisfaits par les résultats de recherche ;
- Identifier les entreprises du secteur privé qui sont capables de transformer les résultats de recherche en produits et/ou services ;
- Animer des Ateliers de Matching entre le secteur public, privé et les centres de recherches ;
- Préparer et concevoir les outils nécessaires pour la création d'au moins de deux plateformes nationales d'analyse pré-concurrentielle dans deux secteurs différents en se basant sur les activités mentionnées dans le WP5 de l'annexe 1 du contrat de subvention ;
- Accompagner les institutions publiques pendant la mise en œuvre de processus d'appel d'offre
- Réaliser les activités du WP6 de l'annexe 1 du contrat de subvention.

#### IV- Durée de l'engagement, honoraires et modalité de paiement

**L'engagement prend fin à la fin du projet prévue le 31/10/2023 sauf prolongation.**

Les honoraires de l'expert seront exonérés de la TVA.

Le paiement sera effectué après la réception et la validation de livrable en langue anglaise de chaque lot d'activités demandé.

Work package	Activités
WP5 : Plateforme nationale d'analyse précompétitive des produits et services	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse pré-concurrentielle des produits et services prometteurs pour les MPVI</li> <li>- Etude de technologies et brevets du PPI Living Lab</li> <li>- Etude détaillée des besoins des acheteurs publics sélectionnés</li> <li>- Analyse pré-concurrentielle et coordination des accords entre les chercheurs et les acheteurs publics</li> <li>- Spécification des produits et services basés sur les résultats de Recherche qui vont être achetés par le secteur public</li> </ul>



Programme financé par  
l'UNION EUROPÉENNE



REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA  
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA



PPI4MED



Agence Nationale de la Promotion  
de la Recherche scientifique

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des chercheurs potentiels pour la création de Spin-off</li> <li>- Rédaction des drafts d'accord pour la commercialisation des résultats de Recherche</li> </ul>
<p>WP6 : Alliances des MPVI</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers de conception d'appels d'offres avec les acheteurs publics sélectionnés</li> <li>- Accompagnement jusqu'à la clôture des appels d'offres</li> <li>- Assistance juridique, financière et technique pour la préparation des appels d'offres</li> <li>- Suivi et évaluation des résultats, effets et impacts des alliances des MPVI</li> </ul>

## V- Conditions

Pour pouvoir participer à cet appel, l'expert doit remplir les conditions mentionnées ci-dessous :

- Avoir un niveau universitaire d'au moins Bac+5 ;
- Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans des projets similaires ;
- Bonne connaissance du milieu de la Recherche et l'Innovation en Tunisie ;
- Bonne connaissance du cadre juridique des marchés publics en Tunisie ;
- Capacité de planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités liées à l'exécution d'un projet de coopération internationale ;
- Excellentes capacités rédactionnelles (français, anglais et arabe), de communication et d'organisation, ainsi que la capacité de travailler en équipe ;



Programme financé par  
l'UNION EUROPÉENNE



REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA  
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA



PPI4MED



Agence Nationale de la Promotion  
de la Recherche scientifique

## VI- Soumission des candidatures

Les offres doivent parvenir à l'ANPR sous plis fermés, et ce par courrier recommandé ou par Rapid-post ou remis directement au bureau d'ordre à l'adresse suivante :

**Agence Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique (ANPR)**  
**Adresse : Rue Danton & Chaaben Bhourri N°11, Lafayette,**  
**B.P. 177- 1002 Tunis – Tunisie**

L'enveloppe de candidature doit mentionner la spécification suivante :

**A ne pas ouvrir « Sélection d'un expert en marché public de l'innovation au profit de l'Agence Nationale de Promotion de La Recherche Scientifique (ANPR) dans le cadre de projet PPI4MED -REF n°B\_A.2.1\_0136 »**

***La date limite de réception des candidatures est fixé pour le 16 Mai 2023 à 12h***

➤ Est rejetée toute offre :

- Parvenue après les délais (le cachet de bureau d'ordre fait foi)
- Non fermée
- Dont un document ou plusieurs documents demandés sont omis ou non présentés conformément aux exigences de l'article 6 de ce document.

## VII-Pièces constitutives de la candidature :

Le dossier de la candidature comprend obligatoirement les pièces suivantes :

- Demande au nom du Directeur Général de l'ANPR ;
- Document de l'offre technique et financière ;
- Copie de la CIN ;
- Lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae détaillé signé (le Cv doit préciser la date de début et de fin de chaque expérience) ;



Programme financé par  
l'UNION EUROPÉENNE



REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA  
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA



- Copies certifiées conformes des justificatifs des diplômes obtenus ;
- Tout autre document attestant la qualification et l'expérience du candidat.

### VIII- Examen des candidatures

Les candidatures soumises dans les délais prévus sont évaluées par un comité de sélection mis en place par l'ANPR.

Seuls les candidats qui remplissent toutes les conditions seront admis à la sélection.

### IX-Procédures et critères de sélection :

#### 1- Note Technique :

Le comité de sélection évalue les offres techniques des candidats et attribue une note technique (NT) suivant les critères suivants :

Les critères d'évaluation	Le barème d'évaluation	Nombre des points
<b>Diplômes universitaires conformes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Diplôme d'ingénieur/maitrise/licence :</li> <li>✓ 10 points</li> <li>✓ Master : 15 points</li> <li>✓ Doctorat : 20 points</li> </ul>	20
<b>Marché public de l'innovation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Expérience justifiée en matière de planification, d'exécution et de finalisation de contrats du marché public d'innovation.</li> <li>✓ Stage professionnel (3-6 mois)</li> <li>✓ Stage professionnel (6-12 mois)</li> </ul>	10 05 05
<b>Expérience professionnelle justifiée dans la participation et la gestion des projets de marchés publics d'innovation.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 05 points pour chaque projet dans la limite de 20 points</li> </ul>	20
<b>Total</b>		60



Programme financé par  
l'UNION EUROPÉENNE



REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA  
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA



PPI4MED



Agence Nationale de la Promotion  
de la Recherche scientifique

Le comité de sélection classe les candidats par ordre de mérite. Il attribue une note technique (NT) **comprise entre 0 et 60 points**.

## 2- Notation Financière :

La commission classera les offres financières d'une façon croissante. Elle attribuera la note financière maximale de 100 points à l'offre la moins disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale suivant la formule suivante :

$$\text{Note Financière de l'offre} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante}}{\text{Montant de l'offre (i)}} \times 100$$

(i) : représente l'offre à évaluer.

## 3- Note globale :

La Note Globale, qui déterminera le rang des offres, sera selon la formule suivante :

$$\text{Note Globale de l'offre (i)} = [ 0,7 * \text{Note Technique de l'offre (i)} ] + [ 0,3 * \text{Note Financière de l'offre (i)} ]$$

L'offre ayant obtenu la meilleure note globale, sera considérée l'offre la plus avantageuse technico-financièrement. En cas d'égalité des notes globales de deux ou plusieurs offres, celle-ci ayant obtenu la meilleure note technique, sera considérée l'offre la plus avantageuse.

Le classement final des candidats tiendra compte de la note technique et celle attribuée à l'entretien.

Le comité de sélection est tenu :

-D'arrêter la liste des candidats non admis, en précisant les raisons de la non-acceptation de leur candidature.

-D'arrêter la liste des participants admis (classement par ordre de mérite). Le comité de sélection se réserve la possibilité de ne pas donner suite à l'appel à candidature s'il juge l'absence d'offres pertinentes.



**IEV**  
**CTFMED**  
Coopérer au-delà des frontières  
en Méditerranée



Programme financé par  
l'UNION EUROPÉENNE



**REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA**



**PPI4MED**



Agence Nationale de la Promotion  
de la Recherche scientifique

*Pour toute information supplémentaire vous pouvez contacter l'ANPR via l'adresse électronique : [sonia.zgarni@anpr.tn](mailto:sonia.zgarni@anpr.tn)*

**Directeur Général**  
**de L'Agence Nationale de la Promotion**  
**de la Recherche scientifique**  
**Pr. Chedly ABDELLY**